

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Entretien avec Paul-Louis Netter

« 2020, une année d'expérimentations »

Propos recueillis par Delphine Bauer

LIBRES PROPOS

Page 6

■ Constitutionnel

Mathieu Touzeil-Divina

Et si l'université entrait - vraiment - dans la Constitution ?

DOCTRINE

Page 14

■ Administratif

Marie-Christine Rouault

Panorama de droit administratif (15 février - 31 mars 2020)

Page 21

■ NTIC / Médias / Presse

Laura Viaut

Les fonctions de l'intelligence artificielle dans les décisions de justice

CULTURE

Page 24

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Chante le berceau (II)

ACTUALITÉ Ile-de-France



PARIS (75)

« 2020, une année d'expérimentations » 158g2

Entretien avec Paul-Louis NETTER, président du tribunal de commerce de Paris

Propos recueillis par Delphine BAUER

Alors que le second confinement va progressivement s'alléger et que les magasins non essentiels ont pu rouvrir, l'activité du tribunal de commerce de Paris reste néanmoins marquée par cette seconde épreuve qu'ont traversée les boutiques parisiennes, comme en témoigne son président, Paul-Louis Netter.

Les Petites Affiches : Que pouvez-vous dire de ce second confinement ?

Paul-Louis Netter : Tous les tribunaux l'ont dit : nous assistons à un recul de 30 à 40 % des procédures collectives. Mais ce n'est pas du tout la même chose concernant les procédures amiables : nous faisons face à une forte hausse du nombre de salariés par dossier, ce qui constitue un vrai changement.

Si je prends les chiffres des procédures amiables de 2019 et que je les compare à ceux de 2020, je vois que sur la période de janvier à octobre 2020, nous sommes à

230 ouvertures, contre 281 sur l'ensemble de l'année 2019, ce qui est relativement stable.

Sur ces 230 procédures amiables, nous comptons 74 mandats *ad hoc* et 156 conciliations. En 2019, sur l'ensemble de l'année, nous avons 120 mandats *ad hoc* et 161 conciliations. Les conciliations ont augmenté pour une raison évidente : on a rendu plus musclée la procédure de conciliation, grâce aux ordonnances de mai qui ont réduit les poursuites et en donnant un plus long délai aux débiteurs. Autre changement : le nombre de salariés concernés : 115 salariés en moyenne par affaire en 2019, contre 471 en 2020.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34